

L'amélioration du pouvoir d'achat se confirme

En 2015, le revenu disponible brut des ménages augmente de 2,8 % en valeur à La Réunion. Soutenus par la baisse des prix, les revenus progressent de 3,1 % en volume. Le pouvoir d'achat individuel augmente ainsi de 2,6 % et s'établit à 82 % du niveau français, poursuivant le rattrapage en cours. La masse salariale versée sur le territoire reste dynamique mais ralentit. Les prestations sociales augmentent de 2,2 %. Au final, la consommation des ménages se tonifie, avec + 3,2 % en volume après + 2,7 % en 2014.

Bérangère Duploux, Gaëlle Rabaey, Insee

Le revenu disponible brut des ménages (RDBM, *définitions*) progresse en valeur de 2,8 % en 2015 après + 2,7 % en 2014 (*figure 1*). Les prix de la dépense de consommation finale des ménages baissent de 0,5 %, en lien avec la baisse de l'indice de prix à la consommation (- 0,3 %). Par conséquent, le RDBM en volume augmente de + 3,1 % après + 2,5 % en 2014. Ramené à la population, le pouvoir d'achat individuel (RDBM en volume/habitant) se renforce également : + 2,6 % après + 1,8 % en 2014 (*figure 2*).

En France, le pouvoir d'achat individuel progresse également mais moins rapidement

1 Le revenu disponible brut des ménages augmente deux fois plus vite à La Réunion qu'en France en 2015

Évolution du revenu disponible des ménages entre 2014 et 2015

	Total		Par habitant	
	en valeur en %	en volume	en valeur en %	en volume
La Réunion	2,8	3,1	2,2	2,6
France	1,4	1,6	1,0	1,2

Source : Insee, Comptes Nationaux (base 2010) ; Cerom - Comptes rapides.

(+ 1,2 %). Les prix de la dépense de consommation diminuent pour la première fois depuis 2009 (- 0,2 %) tandis que le revenu disponible progresse de 1,6 % en volume.

Le pouvoir d'achat individuel des Réunionnais en valeur atteint 82,3 % du niveau national, soit 10 points de plus en dix ans. Ce rattrapage rapide a marqué un coup d'arrêt en 2008 mais reprend depuis 2013. En 2015, le pouvoir d'achat individuel réunionnais accuse ainsi un retard de 12 ans sur le niveau national.

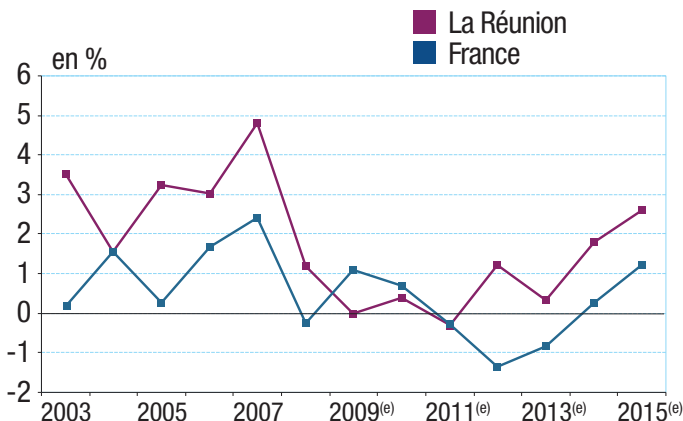
La hausse de la masse salariale se poursuit

En 2015, la masse salariale reste dynamique mais progresse moins rapidement qu'en 2014 (+ 2,9 % après + 4,4 %). Ce léger ralentissement impacte tous les secteurs excepté l'agriculture.

Les salaires du secteur non marchand progressent de 2,4 % après + 3,8 % en 2014. Les dépenses de frais de personnels de la Région augmentent fortement (+ 9,7 %) tandis que celles des autres administrations décèlent (+ 2,0 % après + 3,5 % en 2014). Les salaires

2 Le pouvoir d'achat individuel progresse de 2,6 %

Évolution en volume du RDBM par habitant à La Réunion et en France



(e) : estimation.

Source : Insee, Comptes Nationaux (base 2010) ; Cerom - Comptes rapides.

du secteur non marchand représentent 45 % des salaires versés à La Réunion.

Les salaires versés dans les services marchands continuent également de progresser (+ 3,1 %, après + 5,0 % en 2014). Après un redémarrage lié au début des travaux de la Nouvelle route du littoral en 2014, les masses salariales dans la construction et le secteur « transports et entreposage » maintiennent leur vitalité en 2015 avec respectivement + 4,9 % et + 4,4 %. La reprise du tourisme à La Réunion en 2015 favorise les recrutements dans l'hébergement et la restauration. Ainsi, les salaires versés dans la branche augmentent de 9,7 %. À l'inverse, la masse salariale dans l'information et la communication recule de 2,2 % suite aux difficultés du secteur de la presse.

Revalorisations du RSA

Les prestations sociales en nature (allocations logement et remboursements de Sécurité sociale) stagnent en 2015 (+ 0,6 % après + 3,2 % en 2014) suite la forte baisse des remboursements de médicaments (- 8,1 %).

Les prestations en espèces versées par la caisse d'allocations familiales (hors allocations logement) ralentissent également en 2015 : + 2,7 % après + 5,2 % en 2014. Elles continuent toutefois de progresser grâce aux allocations liées aux minima sociaux, notamment le revenu de solidarité active (RSA). Ce dernier progresse de 4,4 % en raison notamment des deux revalorisations appliquées en janvier et septembre (respectivement + 0,9 % et + 2,0 %). À l'inverse, les montants versés aux titres des allocations familiales et des prestations liées aux jeunes enfants diminuent respectivement de 0,8 % et de 2 %. Cette baisse est la conséquence du recul du nombre de bénéficiaires suite à la loi de financement de la Sécurité sociale qui introduit depuis juillet 2015 une modulation de ces allocations et prestations en fonction du revenu.

Le montant des retraites progresse plus rapidement en 2015 (+ 2,8 % après + 1,9 % en 2014).

Les effets de la nouvelle convention d'assurance chômage

Malgré une baisse du taux de chômage de 2,2 points, le nombre d'allocataires en 2015 progresse (+ 10,5 %), ainsi que le montant des prestations versées sur le territoire (+ 6 %). En effet, la nouvelle convention d'assurance chômage modifie depuis le 1^{er} octobre 2014 les droits des allocataires. Elle inclut la mise en place des droits rechargeables et la simplification des règles relatives au cumul des revenus du travail et de l'allocation chômage.

Hausse de la consommation des ménages

La hausse du pouvoir d'achat se traduit par une hausse de la consommation des ménages de + 3,2 % en volume après + 2,7 % en 2014. Les biens consommés étant en grande partie importés, cette croissance stimule les importations qui augmentent de 3,7 % en volume. ■